## Régime et système politique des États-Unis

Les États-Unis sont une <u>république fédérale</u> dans laquelle le président des États-Unis, le Congrès des États-Unis et le système judiciaire fédéral américain se partagent les pouvoirs. Dans le même temps, le gouvernement fédéral des États-Unis partage la souveraineté avec les gouvernements des États des États-Unis.

Source: https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Politique aux %C3%89tats-Unis

Le gouvernement fédéral : gère la politique étrangère, la défense, la sécurité nationale et la diplomatie. Il élabore les propositions de lois soumises au Congrès.

Le congrès: branche <u>législative</u> du gouvernement fédéral, comporte deux chambres : <u>la Chambre des représentants</u> (435 députés, élus pour deux ans) et <u>la Chambre haute, c'est-à-dire le Sénat</u> (100 sénateurs, élus pour six ans, renouvelables par tiers) présidé par le vice-président des États-Unis. Tous les membres du Congrès sont <u>élus au suffrage universel direct</u>. Ces élections fédérales ont lieu tous les deux ans, le premier mardi de novembre, aussi désigné « Election Day ». Les membres du Congrès siègent au Capitole, à Washington, symbole de la démocratie américaine.

toute nouvelle loi est transmise au président des États-Unis, qui peut choisir de la promulguer ou d'y opposer son veto.

Le président : chef de l'exécutif. Il a aussi le pouvoir de négocier et de signer des traités, à condition qu'ils aient été ratifiés par les deux tiers du Sénat. Il ne peut pas déclarer une guerre, ce pouvoir ultime appartient au Congrès.

Source: <a href="https://enseignants.lumni.fr/parcours/1416/comment-fonctionne-le-systeme-federal-aux-etats-unis.html">https://enseignants.lumni.fr/parcours/1416/comment-fonctionne-le-systeme-federal-aux-etats-unis.html</a>

La Cour suprême et des tribunaux fédéraux : exercent le pouvoir judiciaire. La fonction de l'appareil judiciaire est d'interpréter la Constitution des États-Unis et les lois et règlements fédéraux. Cela inclut la résolution des différends entre les pouvoirs exécutif et législatif. La disposition du gouvernement fédéral est expliquée dans la Constitution.

Source: Wikipédia

